



Union Patriotique

DU RHONE



BULLETIN OFFICIEL PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français! rien que Français!

V. DE LAPRADE.

LES ADHESIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 23 avril 1895.

Présidence de M. Sanaoze, président.

Après adoption du dernier procès-verbal, le Comité passe à l'ordre du jour et accorde un prix aux concours de la *Société de Tir de Lyon et des Tireurs du Rhône*.

M. Chambard-Hénon a présidé la fête de l'*Eclair* de Villeurbanne; le Comité s'est excusé par lettre de ne pouvoir assister aux réunions de la Société de Tir de Rive-de-Gier et de la Fédération Colombophile. Notre vice-président remet en même temps le détail complet du règlement définitif de la couronne envoyée aux obsèques du Tsar Alexandre III.

M. le Président signale les diverses distinctions honorifiques qui ont été attribuées à plusieurs de nos amis, soit à la suite des fêtes du Centenaire de l'École Normale supérieure, soit à l'occasion de l'Exposition Universelle de Lyon et propose de leur adresser les félicitations de notre Association. Adopté.

Le Comité d'honneur de l'Œuvre des plaques commémoratives est définitivement constitué; la publication en sera faite après l'Assemblée générale.

L'organisation de l'Assemblée générale du 28 avril 1895 est complétée par diverses dispositions spéciales, le bureau ayant mandat d'aviser aux mesures de la dernière heure.

Le Comité vote son adhésion au « Souvenir Français », auquel est allouée une souscription annuelle de dix francs.

La séance est levée à dix heures quinze.

Réunion mensuelle du 21 mai.

La séance est ouverte à 9 heures.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du bureau, conformément à nos statuts.

Voici la composition du Comité pour 1895-96.

MM.

Président d'honneur: F. Brunot.

Président: Félix Sanaoze.

Vice-présidents: Polonus, Chambard-Hénon, Dontenville et Gourju.

Secrétaire général: D. Kœnig.

Secrétaires-adjoints: Berne et Grosset.

Trésorier: Dubuy.

Trésorier-adjoint: Hess.

Membres du comité: MM. Abt, Benassy, Bertet (Louis), Besson, Billiaz, Bouillin, Chabot, Desbat, Durand (Fleury), Fontaine, Landry, Mancardi (Paul), Maynard, Mermet, Privat, Camille Roy, Tricaud, Tronchet, Wolf.

Le Comité vote ensuite une médaille d'argent et un diplôme

me d'honneur à M. Darties, entrepreneur, en témoignage de gratitude pour son désintéressement patriotique.

Le Comité examine diverses demandes de subventions ou de prix et leur donne la suite qu'elles comportent. Des récompenses sont votées aux Sociétés de tir de St-Chamond et Givors et à la *Jeune France*, de Villeurbanne.

Compte rendu est donné des délégations: M. Chambard-Hénon à Fontaines-sur-Saône (*La Fraternelle*); M. Kœnig à la fête des *Volontaires de 1870-1871*, au cours de laquelle un précieux souvenir a été offert à M. Chambard-Hénon, comme président de la Société.

Afin de commencer au plus tôt la campagne active en faveur des plaques commémoratives, de concert avec le Comité du monument de Villefranche, ce Comité sera convoqué à la prochaine réunion.

M. le trésorier donne communication de la situation financière trimestrielle, se soldant par un actif total de 2515 fr. 96 répartis en 951 fr. 47 en caisse et 1,565 fr. 49 à la Caisse d'Épargne.

La séance est levée à 10 heures 30.

Réunion mensuelle du 18 juin.

Présidence de M. Sanaoze, président.

M. Bedin, président, MM. Balouzet et Augris, membres du Comité du monument de Villefranche assistent à la séance, au nom de leur Comité.

Après avoir souhaité une cordiale bienvenue à ces amis et collaborateurs, M. Sanaoze, faisant allusion aux fêtes qui s'ouvriront le lendemain 19 juin à Kiel, dit que si nos cœurs se sont quelque peu émus devant ces exigences de politesse internationale, ils ont été réconfortés dans une large mesure par la déclaration officielle de l'alliance franco-russe et par la haute distinction qui vient d'être décernée par la Russie à M. Félix Faure, président de la République française. « Notre Association, dit-il, est comme une vigie attentive pour qui rien de ce qui intéresse la Patrie ne saurait rester indifférent ou passer inaperçu. » Cette allocution est vivement applaudie.

Des lettres de remerciements ont été adressées au Comité par les Sociétés de tir de Saint-Chamond et Givors.

Délégations: *Société de tir de Lyon* (9 juin): MM. Sanaoze, Dontenville et Kœnig;

Anciens soldats du 22^e de ligne (16 juin): M. Kœnig.

M. Kœnig a été délégué et membre du jury d'études à la 21^e fête fédérale de l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*, à Périgueux (1-2-3 juin); sur la demande de M. Podlipny, il a été également désigné comme l'un des cinq délégués officiels de l'*Union de France*, à la 3^e fête fédérale des Sokols, à Prague (29-30 juin).

Vendredi, 21 juin, aura lieu au Cirque Rancy le concert de bienfaisance donné par la musique militaire, *Les Armes réunies*, de la Chaux-de-Fonds, au profit des pauvres de la ville de Lyon. M. le Président distribue au Comité des billets remis en reconnaissance du concours prêté à cette organisation.

L'ordre du jour appelle la question des plaques commémoratives.

M. Kœnig donne lecture de divers documents (circulaire n° 1, liste de recensement, etc.), qu'il a préparés pour être adressés à tous les maires du département du Rhône.

Après une délibération très approfondie, le Comité, y compris les délégués de Villefranche, se prononce pour la subdivision en deux sièges pour la correspondance, savoir : pour l'arrondissement de Lyon, 5, place de la Miséricorde ; pour l'arrondissement de Villefranche, le Comité du Monument, dans cette ville.

L'inauguration du monument commémoratif élevé à Crémieu a été fixée au 11 août prochain par le Comité de ce canton ; M. Fontaine y portera la parole au nom de l'Union Patriotique, et sera accompagné de plusieurs membres du Comité.

M. le Président remet au Comité l'ouvrage édité par le Congrès des Sociétés de Géographie de 1894 à Lyon, publication à laquelle a souscrit l'Union Patriotique du Rhône.

Des diplômes sont accordés comme prix au Concours de l'Union Sportive du Lycée Ampère.

En terminant, M. le Président remercie MM. les délégués de Villefranche d'avoir bien voulu répondre à notre convocation et compte sur le concours utile de leur Comité pour mener à bonne fin l'œuvre patriotique entreprise en commun.

La séance est levée à 10 heures 40.

NOUVELLES ADHÉSIONS

Dans les trois dernières séances, le Comité de l'Union Patriotique du Rhône a inscrit les adhésions suivantes :

MM. Jean Clapot, député du Rhône ; Charles Girard, négociant ; Antoine Biesse, cartonnier ; Letanche, inspecteur principal de l'octroi ; Berthet, directeur de l'octroi ; Louche, dessinateur ; Crestin ; Bloch, fils aîné, aciers en gros ; Fournier, directeur de l'Agence ; Jourdan Joseph ; Borgey, inspecteur des Halles ; Perreau Auguste ; Gorsse, Alphonse, voyageur ; Weitz, constructeur-mécanicien ; Tenet, directeur des magasins de la Renaissance ; Bernard, serrurier ; Fasson, tailleur ; Dinzet, employé ; Grand ; M^{me} Aveyron, directrice d'école municipale ; Joseph Baumann, contremaître à Fontaines ; Blum Louis ; M^{me} Granger, directrice d'école municipale ; Jay ; Salomon ; Ponson, professeur d'école supérieure ; M^{me} Pfister, directrice d'école municipale ; J. Nesme, directeur d'école municipale ; Bourdin, agréé au tribunal de commerce ; Nury, directeur d'école municipale ; Gaillard, directeur de groupe scolaire ; Cogniard fils ; Chabanat, expert géomètre ; Lauly, directeur du comptoir Eckel ; D. Marrel, directeur des messageries nationales ; Perret ; M^{me} Jouffre, directrice de groupe scolaire ; M^l Tronchon, directrice de groupe scolaire ; Roche, directeur de groupe scolaire ; Dubost, banquier ; Audran, receveur de l'octroi ; Moreau, receveur de l'octroi ; Bongrand ; Coudert ; de Razimi, agent artistique ; Frantz, directeur d'école municipale ; Guyard, directeur d'école municipale ; Nesme, directeur de groupe scolaire ; Michel Wey ; Gagneux, receveur de l'octroi ; Cabanet, président des Touristes bugesysiens Nantua ; Noir Claude, géomètre à Saint-Cyr au Mont-d'or ; Carrel Auguste, employé ; M^{me} Dubuy ; R. Florand, fabrique de bronzes ; Charrel aîné, épiciier ; Geste Joannès, receveur de l'octroi ; Haour, entrepreneur, Saint-Chamond ; Oriol Gilbert, industriel, Saint-Chamond ; Condamin Joanny, marchand de soies, Saint-Chamond ; Moulin Antoine, directeur de la Société Générale, Saint-Chamond ; Jury Antoine, fabricant de tresses et lacets, Saint-Chamond ; Cattaud Pierre, huissier, Saint-Chamond ; Schmidt, gérant de la maison Holtzer, Saint-Chamond ; Blanc Auguste ; Pariset Jean-Baptiste.

La Fraternelle, société de gymnastique, à Fontaines-sur-Saône.

ŒUVRE DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Circulaire n° 1

A Messieurs les Maires des communes du département du Rhône.

MONSIEUR LE MAIRE,

Le Comité de l'Union Patriotique du Rhône et le Comité exécutif de l'arrondissement de Villefranche se proposent, avec l'appui des autorités départementales et locales, d'ériger au chef-lieu de chaque canton de notre département une plaque commémorative destinée à rappeler les noms des *Enfants du Rhône morts pour la Patrie en 1870-71*.

Ces tables d'honneur, dressées commune par commune et réunies sur la liste cantonale, perpétueront le souvenir et l'exemple de tous ceux qui, après avoir succombé pour délivrer le sol du pays, ont du moins sauvégardé notre honneur national de toute atteinte.

Nous venons donc faire appel à vous, Monsieur le Maire, pour établir d'une façon rigoureusement exacte, le recensement des soldats qui, nés dans votre commune ou y étant domiciliés au moment de la dernière guerre, sont morts pour la Patrie en 1870-71.

Dès que le document concernant votre commune aura été établi dans des conditions aussi précises que possible, nous vous serons obligés de l'envoyer à l'une des deux adresses indiquées ci-dessus, Lyon ou Villefranche.

Nous ne doutons pas, M. le Maire, que vous ne vous joigniez à nous dans cette circonstance, sans insister davantage sur la haute portée de l'acte de patriotisme que nous nous proposons d'accomplir avec votre précieuse collaboration.

Dans cet espoir bien fondé, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'hommage de notre profond respect.

Pour l'Union Patriotique du Rhône :

Le Secrétaire général,
D. KOENIG.

Le Président,
F. SANAOZE.

Pour le Comité exécutif de l'arrondissement de Villefranche :

Le Secrétaire général,
P. TRONCY.

Le Président,
A. BEDIN.

Ce 25 juin 1895.

Union des Sociétés de Gymnastique de France

Le Congrès de l'Union des Sociétés de gymnastique de France qui a eu lieu à Périgueux le 1^{er} juin a arrêté les dispositions suivantes :

Aucune ville n'avait demandé à célébrer la fête prochaine, avant la réunion du Congrès, mais deux demandes s'étant produites pendant la séance, l'une pour Marseille, l'autre pour Alger, le Congrès a remis sa décision à la prochaine réunion.

M. Belle, sénateur d'Indre-et-Loire, président de l'Association des gymnastes du Centre, ancien président de l'Union, a été nommé membre d'honneur de l'Union. L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité.

Le Congrès, considérant qu'il y a urgence pour l'intérêt national de travailler à l'accroissement des sociétés de gymnastique, que ces sociétés ont besoin, pour se maintenir et se généraliser, d'être appuyées d'une manière efficace par l'armée ;

Invite le Comité de permanence à prendre toutes les mesures nécessaires auprès des législateurs et du gouvernement pour obtenir la réduction de moitié du temps de stage exigé pour la nomination au grade de caporal et à celui de sergent en faveur des gymnastes comptant deux années au moins de présence assidue comme membres actifs, possédant des certificats de bonne conduite et de discipline, et le brevet de l'Union sur l'instruction militaire dont le programme a été tracé par le ministre de la guerre.

A PRAGUE

Comme il fallait s'y attendre, une réception enthousiaste a été faite aux gymnastes français délégués de l'Union des Sociétés de gymnastique de France aux fêtes de Prague, qui ont eu un éclat incomparable.

La 3^e grande fête fédérale de l'Union des Sokols a réuni 350 Sociétés de Bohême, Moravie, Silésie et de Vienne, comprenant 450 sections, 4.500 gymnastes travailleurs, plus 2.500 non travailleurs, en tout environ 7.000 membres, qui ont pris part aux différents cortèges. Cette fête grandiose a eu lieu sur un immense terrain qui domine Prague, et les exercices d'ensemble ont été exécutés en musique par toutes les Sociétés.

Il serait difficile de décrire l'enthousiasme avec lequel ont été accueillis les délégués français, qui avaient été choisis à dessein parmi les gymnastes des villes ayant reçu la visite des Sokols, notamment Paris, Lyon, Nancy, Périgueux, etc. Bordeaux avait aussi deux délégués.

A leur arrivée à la frontière de Bohême, les Français ont été reçus par une délégation spéciale venue à leur rencontre et les manifestations d'ardente sympathie ont ainsi continué, de station en station, jusqu'à l'arrêt définitif. A chaque gare, discours du bourgmestre, musique, fleurs offertes, qui remplissent les compartiments occupés par les délégués.

A la gare de Prague, la réception officielle avait été interdite par le gouvernement autrichien, inféodé à la Triple Alliance, mais une foule immense qui déborde partout, acclame à grands cris la France. M. le docteur Podlipny, vice-bourgmestre, député à la Diète de Bohême, président de l'Union des Sokols : Scheiner, secrétaire, et Mikulejski, reçoivent la délégation française, qui, dans des landaus tout enguirlandés de fleurs, est conduite à l'hôtel qui lui a été réservé.

Les fêtes se sont continuées pendant les deux journées par un temps superbe. Un vin d'honneur a été offert à la délégation française, à l'Hôtel-de-Ville, le dimanche 30 juin. Suivant la coutume slave, les délégués français, acclamés comme des frères qu'on est heureux de retrouver et d'embrasser, ont été portés en triomphe, aux applaudissements d'une foule dont la joie est aussi sincère que débordante au plus haut degré.

Réceptions, visites à l'Exposition tchèque-slave, excursions à Kralupy, Tabor, etc., fêtes de tous genres données pour les Français, se sont succédé pendant une semaine, car les Tchèques sont de vrais amis de la France et ils saisissent toute occasion pour témoigner de leurs sentiments.



Il ne faut pas confondre l'Exposition ethnographique de Prague avec les nombreuses Expositions industrielles et commerciales ordinaires. Elle a pour objet exclusif de fournir le tableau, aussi complet que possible, de la vie nationale du peuple tchèque en Bohême, en Moravie et en Silésie, et l'on peut dire sans exagération qu'il n'y a pas encore eu nulle part une Exposition de ce genre aussi intéressante et aussi bien organisée.

Toute la poésie et tous les destins tragiques du passé qui se reflètent dans les chansons et les danses nationales, les traditions populaires, les mœurs et les coutumes du peuple, l'histoire nationale, les institutions sociales, les tendances morales, religieuses et philosophiques de la nation tchèque, tout a été réuni, disposé, mis en œuvre et forme un spectacle des plus intéressants. Les érudits y trouveront ample moisson.

Ce n'est pas dans un but purement scientifique que la nation tchèque organise cette exposition.

Elle a voulu en premier lieu affirmer son individualité slave et faire justice des prétentions allemandes, qui attribuent les progrès de la Bohême à la fécondation allemande, en présentant des preuves palpables d'une civilisation autochtone slave, en montrant qu'elle a eu, au contraire, à soutenir une terrible lutte dix fois séculaire contre un ennemi implacable, supérieur en force et en nombre. Par ce seul fait qu'elle existe, qu'elle n'a jamais été écrasée dans les siècles passés, et qu'étant déjà considérée comme morte elle a opéré une résurrection miraculeuse, unique dans l'histoire des peuples, la nation tchèque a accompli une glorieuse œuvre nationale et cette œuvre, elle l'expose, fière et heureuse, dans son palais ethnographique de Prague. Elle l'expose d'abord pour elle-même, pour reprendre confiance et se retremper pour les luttes futures, pour montrer aux autres nations sa vitalité, son individualité persistante.

Et, en deuxième lieu, les Tchèques de la Silésie voulaient répondre aux séculaires prétentions des Allemands et de l'Autriche en manifestant leur solidarité nationale et politique, en affirmant leur invincible fermeté dans la revendication des droits historiques de la couronne de H. Wenceslas.

Une telle exposition ne pouvait naturellement point compter sur le concours du gouvernement de Vienne. Elle n'a donc été gratifiée d'aucune de ces subventions que les ministères accordent généralement à ces entreprises, c'est la nation elle-même qui l'a faite et organisée sans l'aide de personne ; elle a recueilli les fonds nécessaires par souscriptions et par quêtes patriotiques, et elle a dû combattre la sourde hostilité de toutes les autorités gouvernementales et des Allemands de Bohême et d'Autriche. Les Tchèques ont triomphé de tous les obstacles, et voilà pourquoi ils ont été si fiers et si heureux d'inaugurer leur exposition !

Il ne faut donc pas s'étonner si l'ouverture de cette Exposition ethnographique n'a nullement ressemblé aux solennités de ce genre. Ce n'était point une cérémonie officielle avec quelques discours banals écoutés distraitemment, c'était une véritable fête nationale. Aussi un enthousiasme délirant accueillit-il la péroraison du discours d'inauguration du bourgmestre de la ville de Prague, disant : « Et cette œuvre grandiose, Toi, ô nation tchèque, tu l'as accomplie par ta propre force, sans aide, sans protection, sans soutien, et je ne puis donc, pressé par la reconnaissance, faire autrement que de m'écrier ! Gloire à Toi, ô nation tchèque-slave ! Gloire à Toi ! Gloire à Toi ! » Des larmes jaillirent de tous les yeux et toute l'assemblée entonna religieusement l'hymne national.

C'était une manifestation véritablement émouvante, qui remuera jusqu'au fond de l'âme les populations de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, et qui trouvera en France un écho sympathique.

BELLE RÉPONSE

L'empereur d'Allemagne, poursuivant le but qu'il s'est tracé, avait décidé d'octroyer la croix du Mérite de Prusse à notre illustre Pasteur.

A la suite de cette proposition, M. Pasteur adressa à l'Académie des Sciences de Berlin une lettre conçue et écrite en ces termes :

« Messieurs,

« La science n'a pas de patrie !... mais le savant en a une !... Comme savant je suis tout particulièrement honoré qu'une réunion de sommités intellectuelles, comme l'est l'Académie des sciences de Berlin, m'ait jugé digne d'être désigné par elle pour recevoir la croix du Mérite de Prusse.

« Mais, comme homme, je suis Français avant tout et ne saurais accepter cet hommage !... »

Belle réponse, qui est pour notre patriotisme une suprême consolation.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

Voici la composition rectifiée du comité de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, pour l'année 1895 :

Président, M. Parmentier ; vice-présidents, MM. Sena-Pouzet et Recolin, de Saint-Bel ; secrétaire-général, M. Terrier ; secrétaire-adjoint, M. Bellaton ; trésorier, M. Jacob ; directeur général des cours, M. A. Staron ; membre d'honneur de l'Association, M. Koenig ; délégués : MM. Ephantin, Bechet, Dr Durand, Rambaud, Garnier, Bizet, Pelle-tier, Devaux.

L'Association a, dans sa dernière assemblée générale, fixé au dimanche 29 septembre son concours annuel.

La Fraternelle de Fontaines a donné son adhésion à l'Association.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Saint-Petersbourg, 1^{er} juillet.

Le ministre des affaires étrangères de Russie a jugé nécessaire d'adresser à tous les chefs des ambassades

et des légations de Russie à l'étranger une circulaire explicative et confirmative des discours prononcés par MM. Ribot et Hanotaux au sujet de l'alliance franco-russe.

Confirmant les déclarations faites par les ministres français, le prince Lobanoff invite les représentants de la Russie à l'étranger à éviter toute explication et toute discussion à ce sujet avec les diplomates étrangers. L'alliance franco-russe n'a qu'un but : préserver l'Europe d'une guerre que pourrait entreprendre ou provoquer l'alliance des puissances de l'Europe centrale.

L'alliance de ces trois puissances étant dirigée particulièrement contre la Russie et la France, ces deux puissances ont été forcées de recourir à une combinaison qui les mette en état de se défendre. Cela fut d'autant plus facile aux deux gouvernements que les sympathies mutuelles de leurs peuples et l'absence de tout antagonisme politique entre les deux Etats leur offraient une base naturelle d'entente. L'alliance fut donc conclue sous le règne de l'empereur Alexandre III et pendant la présidence de M. Carnot et le document constatant ce fait fut accompagné d'une convention militaire.

La circulaire conclut en insistant sur le but purement défensif de cette alliance qui n'a en vue que d'assurer la paix du monde.

Après la fête

RÉCIT D'UN MARIN

A M. Sanaoze, président de l'Union Patriotique du Rhône.

Tout est fini là-bas ; les flammes de Bengale
N'embrasent plus les eaux de leurs feux rougeoyants ;
L'écho des derniers « hoch ! » s'est éteint comme un râle
Dominé par la voix mâle des océans.

Nos vaisseaux, côte à côte avec ceux de Russie,
Ont passé le canal, fiers et silencieux ;
La fête, de tous points, dit-on, fut réussie. . . .
Pour pouvoir en jouir, il fallait d'autres yeux !

Pendant que, devant nous, l'on faisait la parade,
Nous sentions dans nos cœurs la tempête gronder ;
Nous n'étions plus les fils de la *Grandé Maladé*,
Et nul n'avait l'espoir de nous intimider.

Pourquoi donc être là ? — Pour embrasser nos frères. . .
Et, dès lors, le voyage était tout indiqué.
Frères Slaves, merci ! Renfermons nos colères
Et la main dans la main, marchons au but marqué.

A la face du monde, affirmons l'alliance
Déjà faite et scellée au fond de tous nos cœurs ;
Que vive la Russie, et que vive la France !
L'avenir appartient aux deux nations-sœurs !

Quant à l'heureux vainqueur, oublieux de l'injure
Qu'il fit à ce blason de nous tous vénéré,
Nous lui disons, songeant à l'infâme blessure
Dont saigne la patrie, en son flanc déchiré :

« En vain, pour rehausser l'éclat de votre fête
Vous vous mettez en frais, et vous nous conviez ;
La France encor en deuil, mais portant haut la tête,
La France ne voit rien : elle attend, l'arme au pied ! »

Juin 1895.

H. P.

Les Petites Filles des Soldats

Lyon est la ville charitable par excellence ; les fondations de bienfaisance y sont nombreuses, et, parmi elles, se signale à notre attention l'Œuvre des Petites Filles des Soldats.

Cette œuvre, essentiellement Lyonnaise, atteint son but philanthropique et moralisateur sans faire beaucoup parler d'elle.

L'origine et le but de l'Œuvre des Petites Filles des soldats sont intéressants à connaître.

Il y a 40 ans que l'Œuvre est créée.

En suivant leurs régiments qui se rendaient en Crimée, de vieux sous-officiers, caporaux et soldats mariés laissaient leurs familles sans ressources. Les fils furent secourus, on les admit au nombre des enfants de troupe ; mais les filles, plus déshéritées, restèrent avec leur mère ou orphelines, dans la plus grande misère.

Quelques-unes de ces jeunes filles, dont les pères appartenaient à la garnison de Lyon, furent placées chez des personnes charitables ou dans des maisons d'éducation.

Ce secours ayant été demandé par des familles de militaires étrangers à la garnison de Lyon, le général de Courtigis, commandant le camp de Sathonay, et l'aumônier du camp, ancien militaire, eurent la pensée de réunir, dans une même maison, les enfants placés dans quelques familles ou divers établissements. Cette pensée put se réaliser, grâce aux secours accordés par le Maréchal de Castellane et par la mise à la disposition du commandement militaire du château que possédait, à Sathonay, M. le comte de Virieu, officier d'ordonnance du Maréchal.

Ce château, placé à l'entrée du village de Sathonay, sur la hauteur dominant le camp, les vallées du Rhône et de la Saône, est dans une position merveilleuse. Il offre avec ses dépendances toutes les conditions d'hygiène et de distractions désirables.

L'Œuvre des Petites Filles des Soldats était fondée, la charité inépuisable de la population lyonnaise vint compléter les secours et l'Œuvre prospéra rapidement.

Comment pouvait-il en être autrement ? Le but n'est-il pas des plus louables ? Donner les soins matériels, l'instruction et l'éducation nécessaires aux filles des Soldats, dont les parents sont sans fortune, et permettre à ces enfants de fonder, à leur tour, d'honnêtes foyers et de gagner honorablement leur vie.

En 1867, l'œuvre fut déclarée d'utilité publique, elle reçut une subvention annuelle de 13.500 francs. Cette subvention avec les sommes qui étaient versées d'autre part, permit de porter à cent le nombre des élèves.

Vint la guerre de 1870 avec toutes ses conséquences ; la subvention fut supprimée. La réorganisation de l'armée avec la réduction du temps de service, la suppression des anciens soldats, fit descendre le nombre des pensionnaires à 70 ou 80. C'est ce nombre d'élèves en moyenne, qu'il s'agit aujourd'hui, d'entretenir jusqu'à l'âge de 18 ans.

Ce chiffre augmentera certainement avec le rengagement des sous-officiers et les autorisations de mariage qui leur sont accordées.

C'est pour venir en aide à cette institution, qu'un Bal Militaire est donné, chaque année, à l'Hôtel-de-Ville et qu'une souscription est ouverte.

JOURNAL DU SOLDAT

Hebdomadaire, 5 centimes le Numéro

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Passage du Casino

NANCY

Abonnement : 3 francs par an



Le Gérant : FÉLIX SANAOZÉ.